



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Montpellier, le 30 MAR. 2021

PETR Uzège Pont du Gard
Philippe MARCHESI – Président
2 rue Joseph Lacroix
30700 UZES

NOS RÉF. : DiTEE/SBT/

AFFAIRE SUIVIE PAR : Dominique LYONNET

CONTACT : dominique.lyonnet@laregion.fr

Tél.: +33 (0)4 67 22 81 80

OBJET : Projet de Parc naturel régional dans les Garrigues de l'Uzège

Monsieur le Président,

La Région Occitanie s'est prononcée, lors de sa Commission Permanente du 13 décembre 2019, sur l'intérêt de créer un Parc naturel régional (PNR) dans les Garrigues de l'Uzège et sur la nécessité de bâtir une structure de préfiguration consensuelle sur le territoire.

Cette délibération s'était entre autres nourrie d'une rencontre, que j'avais eu le plaisir d'organiser le 12 octobre 2018 à Uzès, avec les élus et les forces vives du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Aussi c'est avec satisfaction que j'ai reçu le mois dernier un courrier de votre part présentant des avancées significatives en faveur du projet, avec un portage reconnu par le PETR Uzège Pont du Gard et aujourd'hui une adhésion forte des communes au PNR. Les Parlementaires du secteur et la Présidente du Département m'ont récemment adressé leurs témoignages de soutien, tout comme l'association Les Amis du PNR des Garrigues m'a rappelé son engagement continu pour voir aboutir ce projet.

Au regard de ces éléments, je vous confirme que la Région va enclencher, à vos côtés, la procédure de définition de la structure de préfiguration du futur PNR, conformément au cadre fixé par l'Etat.

J'ai demandé à ma Vice-présidente déléguée à l'Aménagement du territoire, Florence Brutus, et au Conseiller régional, Fabrice Verdier, de vous recevoir sans attendre, le 10 mars dernier, pour aborder le travail commun à mettre en place dans les prochaines semaines.

Ce travail porte prioritairement sur la précision de son périmètre ainsi que sur le fonctionnement de la structure, sa gouvernance, son financement, ses statuts, auxquels les communes, les EPCI et le Département du Gard, puis la Région, devront adhérer par délibération à l'automne prochain.

Comptez sur ma mobilisation pour l'aboutissement d'un véritable projet de territoire, répondant aux enjeux de développement durable et à la valorisation de nos ressources naturelles. Mes équipes vous apporteront le soutien technique nécessaire et vous accompagneront afin de répondre au mieux à ces enjeux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma sincère considération.



Carole DELGA